



16. Entretien : Jean-François Revel – SCLE

Cœur de métier : systèmes pour l'énergie et le ferroviaire. (Conception et fabrication de systèmes de contrôle commande pour les postes de transformation haute tension et la signalisation ferroviaire / Ingénierie et services associés / Smartgrid)

Nombre de salariés : 240.

Forme juridique et année de fondation : SNC – 1969.

Appartenance à un groupe : Maison mère : INEO / 15000 collaborateurs. Activité : Ingénierie et service dans les réseaux d'énergie et de télécommunication

1- Que représente pour vous la RSE ?

Elle représente l'ouverture de l'entreprise sur le monde qui l'entoure et une plus grande responsabilité vers toutes les parties prenantes.

2- Pensez-vous avoir eu une démarche RSE dans le cadre des différentes entreprises que vous avez dirigées ?

Oui, complètement : j'en ai d'ailleurs fait une philosophie d'entreprise.

3- Quels domaines d'action de la RSE privilégiez-vous dans votre démarche, et pourquoi ?

Le volet économique de la RSE étant bien couvert à l'origine, on a tendance à privilégier davantage les aspects sociétaux et environnementaux.

Au plan environnemental, nous avons entrepris des démarches pour minimiser l'emploi des matières premières, et installé des moyens de production d'énergie renouvelable qui couvrent 50% de nos besoins. Nous avons mis en place des mesures incitatives pour les collaborateurs pour faciliter l'emploi des transports en commun et l'acquisition de véhicules électriques, installé des ruches avec la complicité d'un apiculteur, placé des citernes de récupération d'eau de pluie et aménagé un toit végétalisé.

Au plan sociétal, nous avons d'importantes collaborations avec les écoles (visites d'entreprise, stagiaires, participation à des cours, etc.) et nous participons au financement d'une plateforme mixte avec le CNRS afin de favoriser le développement de l'électronique de puissance. Nous mettons en avant une politique forte en direction des collaborateurs, pour favoriser l'accès à de nouveaux métiers et impliquer les collaborateurs lors de nombreux séminaires participatifs pour échanger sur la stratégie, l'excellence etc. Par ailleurs, nous accompagnons des associations humanitaires, nous disposons d'un studio d'enregistrement pour les collaborateurs mélomanes et d'un city-park multisports. Nous collaborons également avec la Mairie pour le développement de l'entreprise et du quartier.

4- Quels sont les parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires locaux, actionnaires etc.) ou les convictions qui vous ont poussé à entreprendre ces pratiques RSE ?

C'est une conviction personnelle et partagée : ne pas résumer l'entreprise à une institution dont le seul dessein est de réaliser des bénéfices. Au-delà de cette nécessité, la RSE a permis de s'assigner de nouveaux objectifs autres que financiers. D'ailleurs, l'atteinte de ces objectifs préfigure l'atteinte des résultats économiques.

5- Avez-vous été accompagnés (par des personnes physiques ou morales, ou encore par des supports pédagogiques) dans la conception de votre démarche RSE ?

Non, et c'est très bien comme cela, afin de favoriser l'appropriation de la démarche. Ce qui est intéressant en revanche, ce sont les clubs d'entreprises, avec un facilitateur pour échanger sur les bonnes pratiques des uns et des autres.



6- Vous êtes aussi engagé dans le modèle d'excellence EFQM (European Foundation for Quality Management). Quel lien faites-vous entre l'EFQM et la RSE ?

Pour nous, la RSE constitue l'un des volets de l'EFQM. L'EFQM est un modèle d'excellence de type « intégrateur » qui est capable de consolider les ISO 9001, 14001, 50001 et 26000. Certes, l'ISO 26000 documente mieux la RSE que l'EFQM, et l'EFQM reste très focalisée sur la performance et la cohérence stratégique. Mais dans l'ensemble, cela va de pair : les deux permettent d'ouvrir le champ de l'ISO 9001 et de mieux prendre en compte les parties prenantes.

7- Quelle charge de travail représente la RSE au quotidien ?

Ce n'est pas une charge finalement, c'est un réflexe et cela devient une évidence.

8- Etes-vous déjà soumis à la réglementation RSE (par exemple à des reporting RSE), et dans quels domaines ?

Non, mais nous publions un rapport « développement durable » tous les deux ans. Par ailleurs, nous sommes certifiés ISO 9001 et 26000 et possédons le label Diversité de l'Afnor.

9- Que pensez-vous de la réglementation RSE, est-elle selon vous utile plutôt utile ou plutôt contraignante ?

Ce ne sont pas les obligations qui génèrent les meilleurs engagements !

www.scle-sfe.fr